Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502479-20261105-2026063-DE

Département D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de SAINT-MALO
Commune de Roz sur Couesnon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Novembre à 19:10, le Conseil Municipal de la Commune de Roz sur Couesnon s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FAMBON Christophe, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 29/10/2026.

Présents : M. FAMBON Christophe, Maire, M. VAÉVIEN Michel, Mme MAÇON Claudie, M. PIAT Felix, Mme PONTAIS Sandrine, M. PERENNES Philippe, Mme NARME Christelle, M. DATIN Dominique, Mme VAN OOST Anne, M. RENÉ Pierre, Mme CHICHERIE Anne-Cécile, Mme FRANCHOMME Coralie, M. GUEDON Stéphane
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ZAMORA Liliane à M. RENÉ Pierre
Absent(s) : M. ANDRÉANI Gaël

A été nommé(e) secrétaire : M. PERENNES Philippe

2026/063 – Validation du devis pour le remplacement du four de la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de procéder à l'acquisition d'un four pour la salle des fêtes. En effet, l'un d'entre eux présente des problèmes techniques, et l'autre fonctionne mais l'un des feux au-dessus est fêlé et donc dangereux.

Afin de répondre à ce besoin, deux devis ont été sollicités et présentés au Conseil municipal :

- **Devis n° 1 :** société KERFROID pour un montant de 10 016.04 € HT, soit 12 019.25€ TTC ;
- **Devis n° 2 :** société DALKIA pour un montant de 13 918 € HT, soit 16 701.60€ TTC.

Après examen et comparaison des propositions, Monsieur le Maire propose de retenir le devis de la société **KERFROID** pour un montant de 10 016.04 € HT, soit 12 019.25€ TTC, au regard de son prix

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502479-20261105-2026063-DE

APPROUVE le devis présenté par la société KERFROID pour l'acquisition d'un four pour un montant de 10 016.04 € HT, soit 12 019.25€ TTC
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cet achat ;
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfécture de Rennes
Le :
Et Publication ou notification du :

Le Maire
Christophe FAMBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux